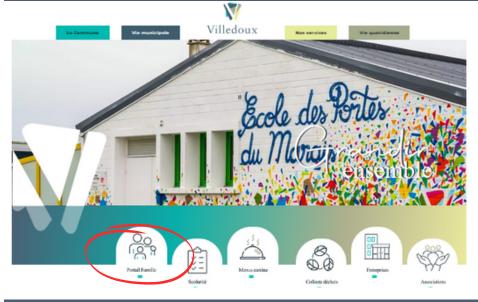


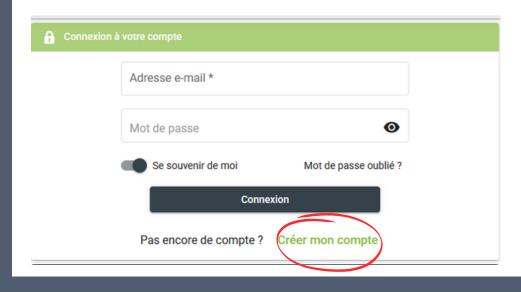
CRÉER MON COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLE

Le Portail Famille est un espace personnel en ligne qui permet d'effectuer les réservations des enfants aux activités périscolaires (accueil du matin et du soir, cantine, mercredis) et extrascolaires (vacances). Cet outil simplifie et facilite vos démarches tout au long de la scolarité des enfants.

- Aller sur le site de la commune "Villedoux.fr"
- Cliquer sur "Portail Famille"

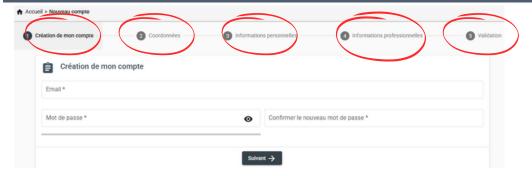


• Cliquer sur "Créer mon compte"





Compléter ensuite toutes les informations demandées



• Une fois valider, compléter votre foyer

Pour chaque rubrique, cliquer sur le crayon en haut à droite pour compléter ou modifier les informations. Pour enregistrer, valider en bas de page.

• Une fois valider, ajouter votre ou vos enfant(s)

Pour chaque enfant, cliquer sur les 3 points en haut à droite pour compléter les informations et les renseignements médicaux, puis valider.

· Fournir les justificatifs demandés

Aller dans la rubrique "documents" pour fournir les justificatifs pour le foyer et les enfants.



Cliquer sur le bouton "i" pour savoir si le document demandé est obligatoire ou seulement demandé dans l'établissement où vous inscrivez votre enfant.

Utiliser le bouton "+" pour ajouter votre document.



• Questions fréquentes

Vous êtes séparés, qui doit réserver?

En garde alternée, chaque parent doit effectuer les réservations sur ses périodes de garde. Chacun recevra une facture liée à ses réservations.

Séparation en cours d'année, que dois-je faire?

Contactez le Service scolarité qui se chargera de faire les démarches nécessaires pour scinder votre famille et ainsi permettre à chaque responsable légal d'effectuer ses propres réservations.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter Corinne Guichard, responsable du Service scolarité : servicescolarite@villedoux.fr / 07.48.13.45.70